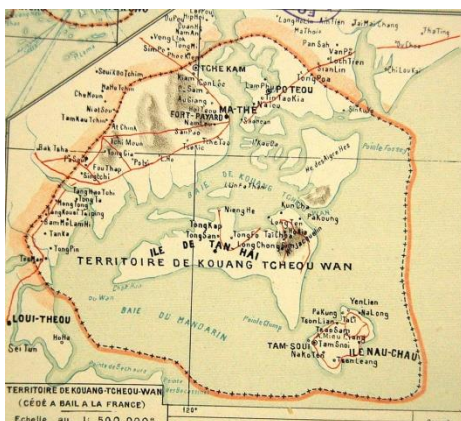


Interné en Chine



Kouan-Tcheou-Wan était un territoire français cédé à bail par la Chine pour une durée de 99 ans par l'accord du 16 novembre 1898. Son centre administratif était Fort-Bayard (actuelle *Zhanjiang*). En 1900, le territoire de *Kouang-Tchéou-Wan* passait sous l'autorité du gouverneur général de l'Indochine française. Il sera rétrocédé à la Chine, le 18 août 1945 et évacué par la France, le 20 novembre.



Hôtel du Résident Supérieur à Fort Bayard

Le territoire était occupé, en 1943, par les Japonais.

Par les « accords de défense commune franco-japonaise de l'Indochine » entre Vichy et le Japon, l'ensemble de l'Indochine passait sous occupation nipponne, à partir de juillet 1941, en échange de la reconnaissance de la souveraineté française sur ce territoire.¹



Des fonctionnaires français furent internés par les Japonais.

Ce fut le cas de l'inspecteur de police **Louis, Marie Reynaud**, né le 27 juillet 1905, à Fort-Bayard (Chine). Cadre de la Sûreté générale en Indochine pendant trois ans, il était entré dans l'administration, le 27 janvier 1932. Rapatrié en Métropole à l'issue de la guerre d'Indochine, il a été affecté comme officier de police adjoint à compter du 16 avril 1958, au commissariat de police d'Aurillac. Il prit sa retraite le 25 juillet 1960.

Il était titulaire de la carte de Combattant et de la carte d'Interné politique par les Japonais délivrée le 6 juillet 1955 pour la période du 10 mars au 2 septembre 1945 à *Kouan-Tcheou-Wan* (Chine), de la croix de Guerre et du Dragon de l'Annam.²



Décembre 2022
Michel Salager

¹ <https://www.france-libre.net/repression-resistance-indochine/>

² ADRML dossier SGAMI